



FONDATION ASSELIN
DU CÉGEP DE JONQUIÈRE

Dossier: _____

Formulaire de demande de subvention

2505, rue St-Hubert • Jonquière QC • G7X 7W2 • (418) 542-4102

1. Veuillez lire attentivement les *Conditions d'admissibilité* sur le site internet de la Fondation Asselin du Cégep de Jonquière au www.fondationasselin.ca sous le menu Subventions;
2. La date limite pour présenter une demande est le **13 mars, 16 h** ;
3. Ce formulaire doit être rempli en respectant les directives et le nombre de mots de chaque section. **Aucune annexe ne sera acceptée (sauf celle prévue à la section 3.2).**

Titre du projet : _____

Montant de la subvention demandée (voir 7.3) : _____

1. IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

Nom : _____

Adresse complète : _____

N° Rue

Ville

Code postal

Téléphone : _____

Courriel : _____

2. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

Nom : _____

Adresse complète : _____

N° Rue

Ville

Code postal

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Autres membres de l'équipe :

Nom et prénom	Emploi	Institution/entreprise

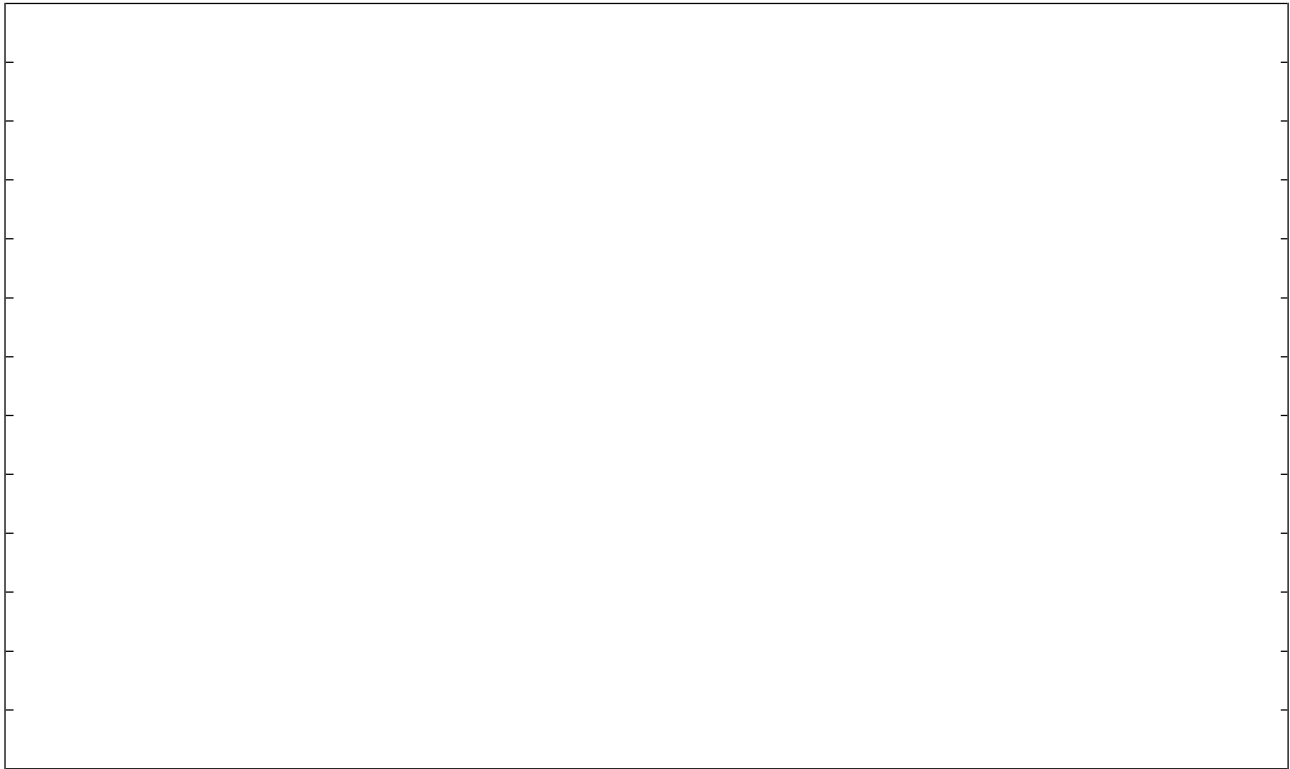
3. DESCRIPTION DE L'ORGANISME DEMANDEUR

3.1 Description et statut de l'organisme demandeur (maximum de 50 mots)

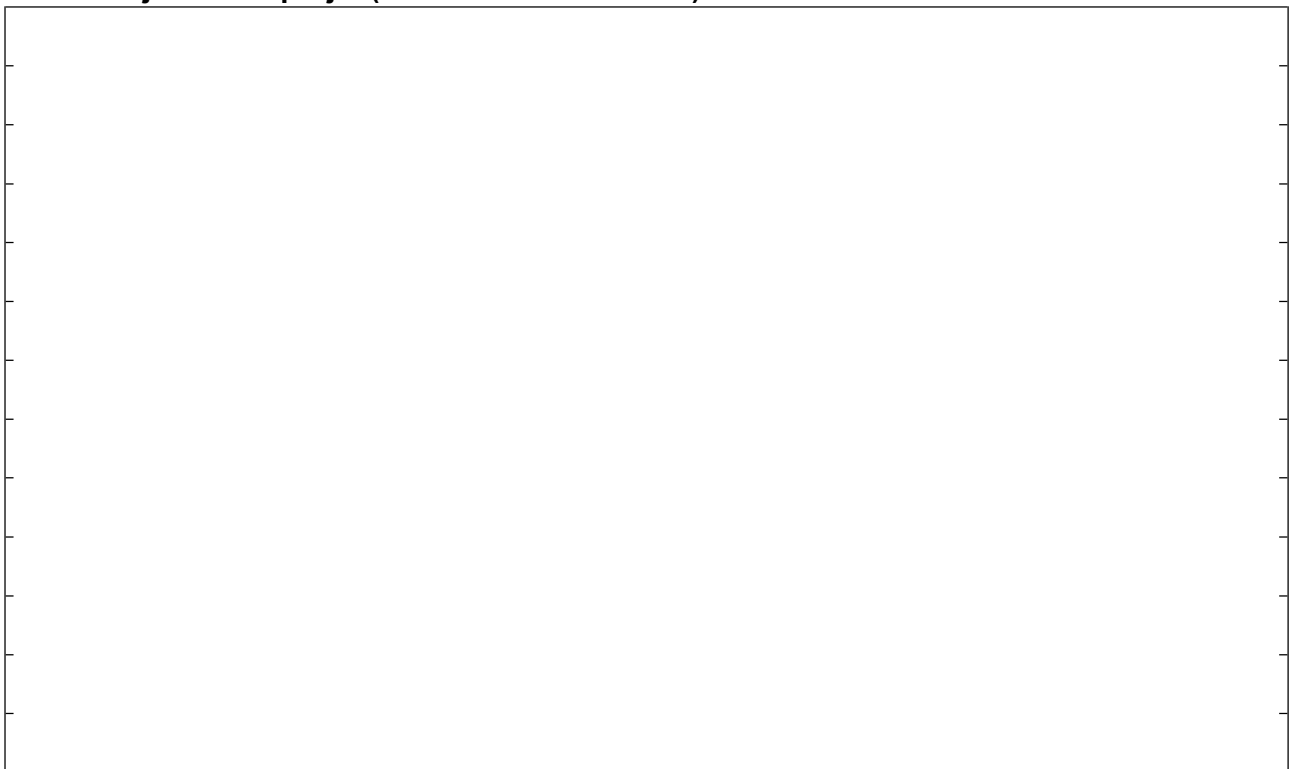
3.2 Résolution du conseil d'administration de l'organisme demandeur appuyant la demande (maximum de 75 mots) ou inclure une copie en annexe (pour les projets du Cégep de Jonquière, la Direction des études doit approuver votre projet et signer dans la case ci-dessous)

4. DESCRIPTION DU PROJET

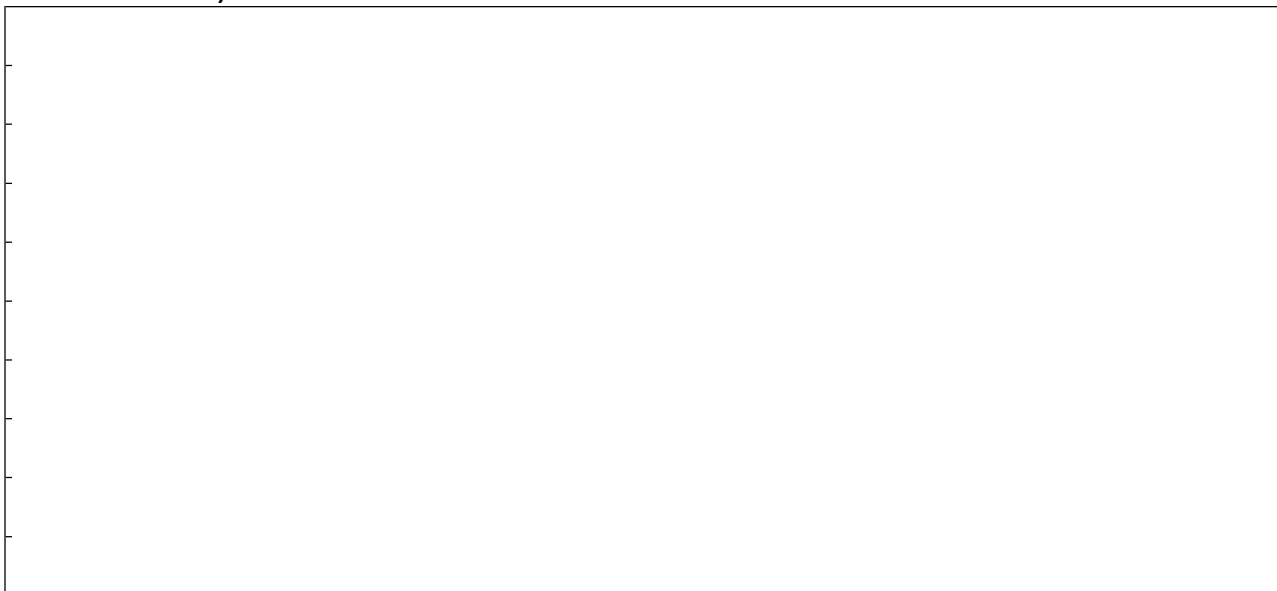
4.1 La problématique et l'état de la question (maximum de 150 mots)



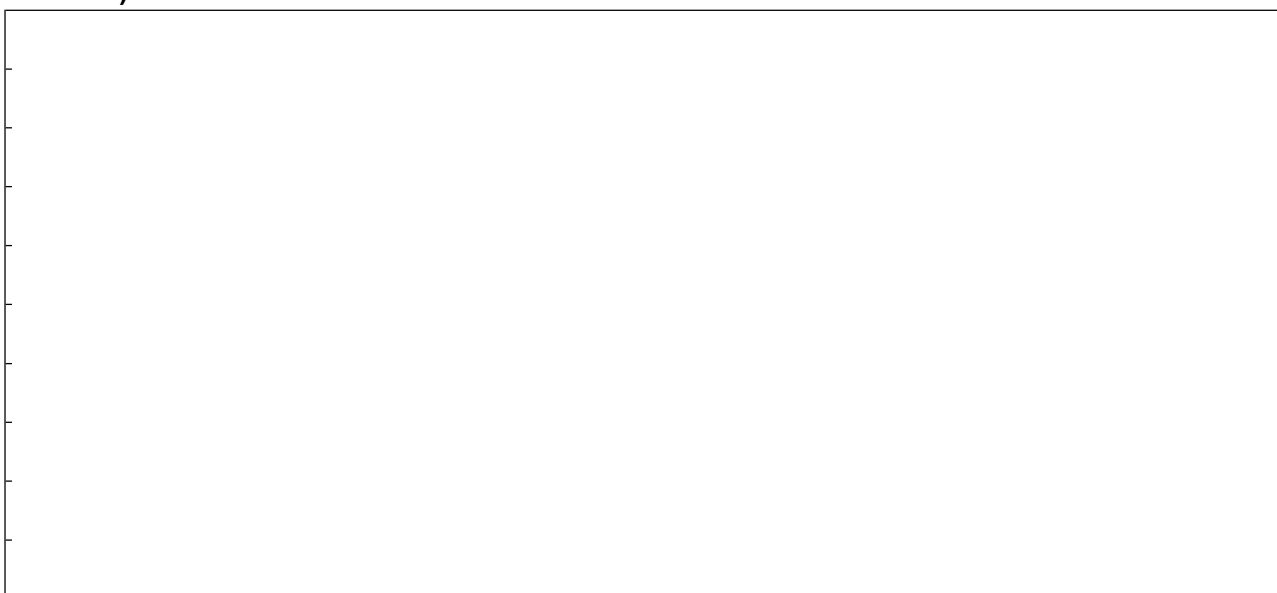
4.2 Les objectifs du projet (maximum de 150 mots)



4.3 Les moyens pour atteindre les objectifs (méthodologie, outils, stratégies, etc.) (maximum de 100 mots)



4.4 Les retombées prévues incluant les incidences sur l'avancement de l'éducation et indiquer le nombre d'étudiants touchés directement et indirectement (maximum de 100 mots)



4.5 Viabilité du projet (pérennité) à moyen terme (50 mots)



4.6 L'échéancier incluant l'énoncé des étapes et un bref calendrier de réalisation (maximum de 100 mots)

4.7 Subventions ou autres revenus confirmés ou escomptés (maximum de 75 mots)

4.8 Contribution de l'organisme demandeur (financière, matérielle, ressources humaines ou autres) (maximum de 75 mots)

--

5. BUDGET DÉTAILLÉ

5.1 Salaires (ou équivalent) : décrire et justifier les besoins en salaires

Catégorie de personnel	Nombre	Durée du travail	TOTAL

Justification :

5.2 Matériel requis

Description	Coût estimé	TOTAL

5.3 Autres frais, s'il y a lieu (ex. : déplacements, publication, etc.)

Description	Coût estimé	TOTAL

5.4 Budget total

5.1 + 5.2 + 5.3 =	TOTAL :	
--------------------------	----------------	--

6. CONTRIBUTIONS CONFIRMÉES PROVENANT D'AUTRES SOURCES

Nom de l'organisme	Nature des dépenses	Montant de l'aide

6.1 Total des contributions provenant d'autre(s) source(s) :

7. MONTANT DE LA SUBVENTION DEMANDÉE

7.1 Reporter ici le budget total (voir 5.4) : _____

7.2 Soustraire contributions d'autres sources (voir 6.1) : _____

7.3 Subvention demandée à la Fondation (7.1 moins 7.2) : _____

8. ENGAGEMENTS ET SIGNATURES

8.1 Je, soussigné, m'engage à assumer la responsabilité du présent projet.

Nom _____

Fonction _____

Signature _____

Date _____

Veillez également remplir la fiche synoptique de la page suivante.

S.V.P. Faire parvenir votre demande dûment remplie à

FACJ

au plus tard le 13 mars à 16 h

Par courriel à

fondationasselin@cegepjonquiere.ca

Organisme demandeur	
Titre du projet	
Personne responsable	
Somme demandée	
Budget total	
Autres participants	
Problématique (max. de 75 mots)	
Description du projet (max. de 100 mots)	
Objectifs visés (max. de 50 mots)	
Moyens utilisés (max. de 50 mots)	
Retombées (max. de 50 mots)	
Autres sources de financement (max. de 30 mots)	
Contribution de l'organisme demandeur (max. de 30 mots)	

ANNEXE I – Critères d'évaluation utilisés par les membres du Comité

S.V.P. Ne pas inclure cette page à votre demande

L'évaluation des demandes sera faite en vertu des éléments ci-dessous.

VALEURS PRIVILÉGIÉES

- la responsabilisation, la prise en main de sa destinée;
- L'aide au rattachement et la persévérance scolaire;
- L'aide à la réussite d'élèves qui connaissent des difficultés psychosociales, d'apprentissages et financières;
- Le soutien à la réalisation de projets de recherche ou visant l'avancement de l'éducation;
- Le souci et le sens de l'équité entre les personnes et les générations;
- Le meilleur partage des richesses;
- Le développement communautaire

ORIENTATION GÉNÉRALE La Fondation pourra accorder des subventions de démarrage à :

- 1 - des établissements d'enseignement reconnus par le *ministère de l'Éducation* pour soutenir leurs projets d'études ou de recherche ;
- 2 - d'organismes œuvrant en éducation et régis par une charte ou assujettis à une loi publique, qui ont leur place d'affaires dans les districts judiciaires du Saguenay–Lac-Saint-Jean ou de Charlevoix **depuis au moins un an.**

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- 1 - **Conformité aux valeurs et à l'orientation générale (présentées ci-dessus) :** Il s'agit du critère le plus important quand à l'acceptation d'une demande;
- 2 - **Information complète, claire et précise :** Tous les renseignements requis sont fournis de façon succincte tout en étant complète;
- 3 - **Qualité linguistique de la demande :** Respect des codes grammatical et syntaxique;
- 4 - **Résultats concrets prévus :** Les incidences escomptées sur l'organisme et sur l'avancement de l'éducation;
- 5 - **Réalisme du projet ou chances de réussite (moyens VS échéancier) :** Adéquation entre les moyens, l'état de la situation ou la problématique et l'échéancier; stratégies et outils pertinents; réalisme/efficience versus le calendrier de réalisation;
- 6 - **Avant-gardisme du projet :** Nouveauté de la problématique ou des solutions envisagées;
- 7 - **Viabilité du projet à moyen terme :** Le projet présente-t-il des possibilités de viabilité au-delà de l'échéancier présenté;
- 8 - **Potentiel de rayonnement ou de développement :** Incidences sur les pratiques éducatives et le développement de l'organisme, le rayonnement sur différents groupes, et ce, prioritairement à l'échelle locale ensuite régionale, nationale et internationale;
- 9 - **Contribution de l'organisme demandeur :** financières, matérielles, ressources humaines et autres;
- 10 - **Autres partenaires financiers.**

NOTA: Par souci d'équité, la *Fondation Asselin du Cégep de Jonquière* souhaite que les consignes inscrites au formulaire soient respectées.